



DATE DE PUBLICATION : 6 mai 2024

Le directeur des Relations sociales

Délégation de signature

Vu la délégation de pouvoirs du gouverneur de la Banque de France donnée au directeur général des Ressources Humaines le 18 mai 2020 ;

Vu la délégation de pouvoirs du directeur général des Ressources Humaines donnée au directeur des Relations sociales le 18 mai 2020 ;

Délégation permanente est donnée à Mme Marie-Laure HIÉ, chef du service Santé, Prévention et Accompagnement social et, en cas d'absence ou d'empêchement, à M. Julien SIMON, son adjoint, à l'effet de signer, dans le respect des textes réglementaires en vigueur, toutes conventions ainsi que tous documents de nature à engager la Banque pour les marchés relatifs à l'exercice des activités du service Santé, Prévention et Accompagnement social, dans la limite de 25 000 € HT.

Fait à Paris, le 6 mai 2024

Claudie LE GALL